|  |
| --- |
| **LES MESURES SANITAIRES POUR NOS CÉLÉBRATIONS** |
|  |
| Chers paroissiens,    Le 3 juin nous avons appris que les célébrations eucharistiques reprennent avec 100 personnes pour le moment et en juillet, 200 personnes.    La possibilité de pouvoir à nouveau participer à la Messe est sans doute un désir pour beaucoup d’entre vous. Nos futures célébrations seront profondément marquées par des mesures sanitaires importantes. Le protocole que nous devons suivre dans les paroisses a été travaillé par les évêques belges avec le conseil de virologues.    Les mesures demanderont à chacun beaucoup de discipline. Elles ont pour but de créer un environnement ecclésial aussi sûr que possible, en essayant de limiter au maximum le risque de contamination. Nous devrons peut-être apprendre à tenir ces mesures dans la durée (sans doute plusieurs mois), mais ce sera pour le bien de tous.    Voici quelques-unes des mesures :  **Le nombre de personnes pouvant avoir accès à une célébration sera limité**. Ce nombre dépendra de la grandeur de chaque église.    **Si vous êtes malades (même de manière modérée), il vous est demandé de bien vouloir rester chez vous**. Il en sera de même pour les prêtres.    **Le port d’un masque couvrant la bouche et le nez sera obligatoire** pour pouvoir entrer dans l’église et participer à l’eucharistie. Nous ne pourrons pas vous accueillir dans une église si vous ne portez pas de masque.    A l’entrée de l’église, **vous devrez vous laver les mains avec le gel hydroalcoolique** mis à votre disposition.    **Les bénitiers resteront vides**.    **Un sens giratoire** sera installé dans certaines églises. Merci de suivre les flèches.    **Vous n’aurez plus le choix des places dans les églises**. L’église se remplira à partir du premier rang place après place, dans l’ordre d’arrivée, afin de garder la distance entre vous et toute autre personne au cours du déplacement.    **Pendant cette période, l’organiste jouera et chantera seul ou avec une chorale dont les membres suivront la distanciation**.    **Une seule personne lira l’ensemble des lectures** et si possible **une autre** la prière universelle à l’ambon.  **La collecte se fera en déposant votre obole en venant à la communion** dans un panier prévu à cet effet auprès du célébrant comme lors des funérailles.  **La distribution de la communion se fera sur une seule file**, chacun devant être espacé de la personne qui le précède et de celle qui le suit d’1m50.  **Le prêtre se désinfectera les mains avant et après avoir donné la communion. Il sera le seul à donner la communion**.    Le prêtre dira à tous, depuis l’autel et une seule fois : « Le Corps du Christ » et **donnera la communion en silence**.    **La communion ne pourra se faire que dans les mains**. Ces mains devront être placées correctement l’une sur l’autre, afin d’éviter au prêtre de devoir vous toucher.    **La communion au Saint-Sang ne sera pas possible**.    **On ne fera pas de bénédiction sur le front des enfants**. Les prêtres feront le geste de la bénédiction, à distance.    **Après la messe, il vous est demandé de vous disperser rapidement, sans vous attarder en conversations**. Il est demandé aux prêtres de ne pas saluer personnellement les personnes à l’entrée ou à la sortie.    Les dépliants, échos des paroisses et feuilles de chant, ne seront plus disponibles dans le fond des églises. **Tout papier sera retiré du fond des églises**.    **Des personnes seront chargées de faire respecter ces règles** : port du masque, désinfection des mains, placement et circulation dans l’église, limitation du nombre de fidèles par messe, dispersion à la fin de la célébration... Elles devront peut-être, parfois, faire un peu la police. Nous vous demandons de les respecter et de respecter leurs injonctions.    Je peux comprendre que certains d’entre vous n’aient pas envie de suivre de telles règles ou même que certains aient une autre opinion sur ce qu’il faudrait faire. Néanmoins, essayons de suivre cela. La reprise des célébrations, mais aussi leur poursuite dans le temps, est à ce prix. Nous pensons que ces mesures seront allégées très prochainement.    Vivons cette période dans l’action de grâce, la discipline et la patience, sans oublier que la participation à la messe et la communion au Corps du Christ ne sont jamais un droit mais des dons gratuits dont nous ne sommes pas dignes !    Dans la joie de vous revoir bientôt, |

**Père AHOUA Miessan**

Doyen-Curé

ahouarogera@yahoo.fr